VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 17 novembre 2022

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° 204 du

Par décision municipale n° **PC 94078 21 00021** du
Un permis de construire a été délivré à 16 NOV. 2022
NEXITY IR PROGRAMMES APPOLONIA
Domicilié (e) 25 ALLEE VAUBAN
59562 LA MADELEINE CEDEX

En vue de la réalisation : Projet de construction de 210 logements en accession et de 53 logements sociaux, une creche, une maison de santé et un commerce

Sur un terrain sis 64-66 AV DE CHOISY
Cadastré AW12, AW13, AW137, AW180, AW189, AW214, AW10, AW142, AW143

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 16 NOV. 2022

Monsieur le Maire,

MAIRIE DE VILLENEUVE-ST-GEORGES (V.-de-M.) - DAUP -

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 21 00021** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,